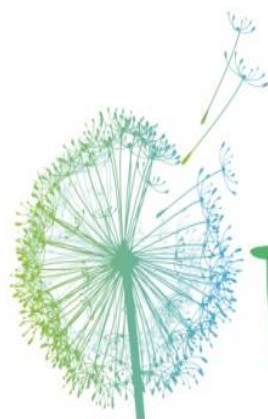
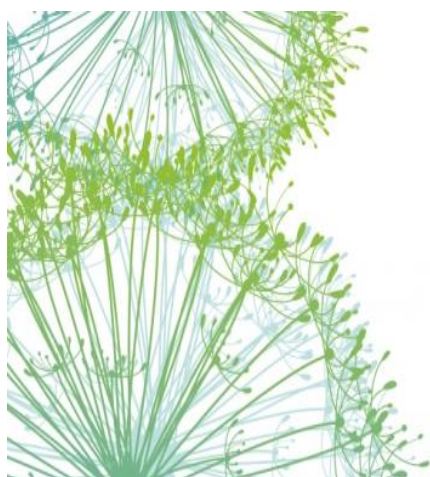


Charte environnement

Réduisons nos impacts sur l'environnement !



Office de Tourisme de Thonon-les-Bains



⁷
Sustainable
Tourism
a Tool for Development



Charte environnement Réduisons nos impacts sur l'environnement !



Il est important que l'Office de Tourisme (directeur, salariés, administrés) s'engage dans une démarche volontaire de respect de l'environnement.

Pour cela, il suffit d'adopter des bonnes pratiques au quotidien. En appliquant des gestes simples, faisant appel au bon sens, nous limitons notre impact sur l'environnement et faisons des économies.

Extrait de la Charte de l'environnement de 2004

Le peuple français, considérant que :

- l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;
- l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

Et Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins,

Proclame :

Article 1er. -

Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. -

Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 4. -

Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 8. -

L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.



Charte environnement Réduisons nos impacts sur l'environnement !



Je fais une pause ou
je quitte mon poste
en fin de journée

- ✚ Si je dois m'absenter plus de 15 minutes, j'éteins l'écran de mon ordinateur.
- ✚ J'éteins les lumières quand je sors du bureau.
- ✚ J'éteins les imprimantes et les copieurs.
- ✚ Je pense à éteindre la cafetière électrique après utilisation.
- ✚ Je bois de l'eau du robinet et limite l'eau en bouteille.
- ✚ J'utilise une tasse ou un verre et non des gobelets en plastique.
- ✚ J'utilise du produit vaisselle éco-labellisé.
- ✚ J'éteins la lumière de la cuisine ou de la salle de pause quand je quitte la pièce.



J'imprime
les
documents

- ✚ Je n'imprime que si nécessaire.
- ✚ Je fais autant que possible du noir et blanc et du recto-verso.
- ✚ Je garde les impressions qui ne me servent plus pour faire des papiers brouillons au verso que j'utilise en interne.
- ✚ Je vérifie les options d'impressions et la mise en page avant d'imprimer afin de m'assurer qu'il n'y a pas de gaspillage « d'espace » sur le papier.



Charte environnement

Réduisons nos impacts sur l'environnement !



Je recycle

→ Je trie mes déchets de fonctionnement

Papiers, cartons, plastiques... : dans chaque bureau se trouve une corbeille à papier destinée au recyclage. L'équipe de nettoyage se charge ensuite de vider ces corbeilles dans la poubelle jaune qui sera ensuite ramassée par les services de la ville et envoyée au recyclage. Dans ces corbeilles spécifiques (corbeilles bleus) vous pouvez mettre :



Verres : les verres sont déposés dans la cuisine et emmenés au casse bouteille qui se situe sur la Place de l'hôtel de ville deux fois par mois.

Piles et ampoules : les piles et les ampoules sont déposées dans l'espace dédié dans le back office de l'accueil. Une fois plein, elles sont emmenées à la déchetterie et jetées dans les bennes correspondantes. Toutes les piles se recyclent. Pour les ampoules seules les ampoules suivantes sont recyclées :





Charte environnement Réduisons nos impacts sur l'environnement !



Cartouches d'imprimante : les cartouches sont renvoyées chez le fournisseur qui les recycle à son niveau. (cf-04-IN-gestion des cartouches d'imprimante).



J'intègre le touriste et les prestataires

- ✚ J'invite le touriste à consulter notre brochure en ligne pour éviter un gaspillage.
- ✚ Je fais savoir au touriste qu'il existe des moyens de transport en commun et que l'utilisation de la voiture n'est pas toujours nécessaire. Je l'incite à découvrir la ville à pied à travers les différents parcours possible.
- ✚ Je n'hésite pas à faire savoir au touriste que des magasins bios et de produits locaux se situent à deux pas de l'office de tourisme.
- ✚ Je privilégie les envois de factures à mes prestataires par mail plutôt que par courrier.



Au quotidien

- ✚ Je n'allume pas la lumière de mon bureau si la lumière du jour suffit pour travailler confortablement.
- ✚ Je modère la température du chauffage en réglant mon thermostat sur 3 afin d'assurer une température constante de 20.5 °C
- ✚ Je baisse le chauffage les jours de congés. Avant de partir le vendredi soir je mets le thermostat sur 2 afin d'éviter le chauffage inutile des bâtiments vides.
- ✚ Je favorise la ventilation du bureau en ouvrant les fenêtres.
- ✚ La communication interne se fait par courrier électronique (limiter les notes papier).
- ✚ J'archive le plus possible mes documents sous informatique et non en version papier.
- ✚ Je limite mes consommations : papier, affranchissement du courrier... et je suis ces consommations pour veiller aux « abus » (cf : tableaux de gestion des consommations) et mettre en place des actions correctives si nécessaire.



Charte environnement Réduisons nos impacts sur l'environnement !



✓ 1°C de moins = 7% d'économies en plus.

✓ Les ordinateurs et écrans sont traditionnellement enclenchés le matin et restent allumés pendant toute la journée, qu'ils soient utilisés ou non. Il est vrai que redémarrer un PC est fastidieux, mais cela ne vaut pas pour un écran : un simple clic suffit pour l'éteindre ou l'enclencher. Il faut savoir qu'un écran peut consommer deux fois plus qu'un ordinateur de bureau moyen. Le préchauffage est négligeable et n'a pas d'effet sur la consommation d'énergie. Les pressions répétées sur le bouton n'endommageront pas votre écran : ces appareils sont conçus par les fabricants pour résister à au moins 20'000 démarrages. De quoi l'allumer et l'éteindre 8 fois par jour pendant 10 ans !

✓ Contrairement aux idées reçues, l'économiseur d'écran a peu d'effets sur la consommation d'énergie. Aujourd'hui, les écrans sont beaucoup plus résistants et les économiseurs d'écrans sont avant tout un divertissement. La dépense d'énergie dépend avant tout de la luminosité de l'image et les économiseurs d'écran, lorsqu'ils sont très sombres, peuvent avoir un léger effet sur la consommation. Toutefois ce gain est sans comparaison avec celui réalisé lors de l'extinction de l'écran.

✓ Un français produit chaque année 390 kg d'ordures ménagères et assimilées (poubelle grise ou marron + collectes sélectives), et dépose 200 kg en moyenne en déchèterie, soit 590 kg par français, par an.
Réduire nos déchets permet de diminuer l'impact environnemental en réduisant la consommation de matières premières et les rejets atmosphériques liés au transport et au traitement.



Office de Tourisme
Château de Sonnaz - 2 Rue Michaud
74200 Thonon-les-Bains
04 50 71 55 55